

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,  
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

### ARRÊTE

#### **Article 1 :**

Monsieur Marc SENTIS est nommé Chargé de mission «suivi des structures de recherche», à compter du 27 avril 2016.

#### **Article 2 :**

Le Chargé de mission «suivi des structures de recherche» exerce sa mission auprès du Vice-président Recherche.

#### **Article 3 :**

Cette mission est limitée à la durée du mandat du Président en exercice.

#### **Article 4 :**

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 28 avril 2016

  
**Yvon Berland**  
Président d'Aix-Marseille Université

